



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL **PROCÈS-VERBAL** **1^{ER} OCTOBRE 2025**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le
1^{er} octobre 2025 à 14h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2025
- 1.8. Dossiers juridiques 550-17-013575-244 / 550-17-013579-246 / 550-17-013577-240 / 550-17-013578-248 / projet de transaction et quittance
- 1.9. Appui à la municipalité de Notre-Dame de la Salette pour une demande de réduction de la vitesse sur la route 309
- 1.10. Appui à la grande semaine des tout-petits
- 1.11. Projet de conversion en centre multifonctionnel : demande au gouvernement du Québec de financer le projet de la municipalité de Papineauville considérant la confirmation d'un montant de 12 957 992.77\$ obtenu dans le cadre du programme Bâtiments verts et inclusifs du gouvernement fédéral
- 1.12. Projet de conversion du centre multifonctionnel dans le cadre du programme Bâtiments verts et inclusifs du gouvernement fédéral : signataires officiels pour toutes questions liées à ce projet et à l'entente de financement

2. Finances

- 2.1. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.2. Adoption des déboursés du mois de septembre 2025
- 2.3. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 septembre 2025
- 2.4. Adoption de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2024 et 2025
- 2.5. Adoption des résultats anticipés au 31 décembre 2025 du budget 2025
- 2.6. Branchement de services municipaux : autorisation de paiement et modification de la résolution 2025-09-334
- 2.7. Nettoyage du dépôt à neige : autorisation de paiement

3. Ressources humaines

- 3.1. Nominations au comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Appel d'offres sur invitation pour réfection de pavage : acceptation d'une proposition
- 4.2. Achats divers pour le service des travaux publics et modification de la résolution 2025-09-344 afin d'augmenter la dépense autorisée

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie-REPORTÉ
- 5.2. Service de sauvetage nautique : autorisation d'achat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

- 5.3. Autorisation d'achat d'un camion porteur pour le service de sécurité incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelle 2025 sur l'émission des permis et certificats
6.2. Demande de dérogation mineure 2025-0024 pour la subdivision du lot 4 998 543
6.3. Demande de PIIA 2025-026- 160, rue Papineau- Décision

7. Environnement

- 7.1. Parc nourricier : acceptation du plan préliminaire
7.2. Affichage sur les terrains municipaux sur le chemin Servant : autorisation
7.3. Octroi d'un contrat de 3 ans pour la vidange des installations septiques individuelles

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Souper steak de la municipalité : reddition de compte et versement des profits
8.2. Parcours on court : remerciement
8.3. Fête d'Halloween : budget d'activité
8.4. Renouvellement des périodiques à la bibliothèque
8.5. Acquisition de petits équipements pour le service des loisirs

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
9.2. Questions du public sur la présente séance
9.3. Levée de la séance

1.

ADMINISTRATION

1.1

COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2

APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2
Siège numéro 3 vacant.
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3

2025-10-362 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 14h00 devant 9 personnes.

1.4

QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES-MAIRE

La période de question débute à 14h07; aucune demande ou question.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

1.5 2025-10-363 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2025-10-364 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2025-10-365 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2025-10-366 DOSSIERS JURIDIQUES 550-17-013575-244 / 550-17-013579-246 / 550-17-013577-240 / 550-17-013578-248 / TRANSACTION ET QUITTANCE PROJET

ATTENDU que la municipalité a déposé une demande de jonction des instances pour les dossiers de Cour portant les numéros 550-17-013575-244, 550-17-013579-246, 550-17-013577-240 et 550-17-013578-248, laquelle a été entérinée le 27 mai 2025 par la juge Marie-Josée Bédard

ATTENDU que les Parties désirent mettre fin de façon complète et finale à toute réclamation, contestation, procédure judiciaire ou extra-judiciaire relativement auxdits différends;

ATTENDU que la demanderesse et les défendeurs désirent régler le présent dossier à l'amiable sans admission quelconque mais dans le seul but de minimiser les coûts;

ATTENDU qu'un projet de transaction et quittance a été soumis et que les termes conviennent à la municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que le Conseil municipal mandate le cabinet Deveau Dufour Mottet Avocats à entreprendre une démarche juridique offrant aux défendeurs la possibilité d'une transaction et quittance afin de régulariser les dossiers mentionnés :

- 550-17-013575-244 et 550-17-013579-246 impliquant la Municipalité de Papineauville contre Promotion Immobilia Inc.
- 550-17-013577-240 et 550-17-13578-248 impliquant la Municipalité de Papineauville contre Isabelle Therrien

Et que ce conseil autorise la directrice générale à être signataire au nom de la Municipalité de Papineauville pour ce dossier.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9

2025-10-367 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE POUR UNE DEMANDE DE RÉDUCTION DE LA VITESSE SUR LA ROUTE 309

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette demande l'appui des municipalités locales ainsi qu'à la MRC de Papineau afin d'interpeller le ministère des Transports du Québec pour une révision de la limite de vitesse sur la route 309.

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution

Que ce Conseil appui la municipalité de Notre-Dame de la Salette dans ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec pour une révision de la limite de vitesse sur la route 309.

Que la présente résolution soit acheminée à notre député Monsieur Mathieu Lacombe, au ministre des Transports et de la mobilité durable, monsieur Jonatan Julien ainsi qu'au bureau régionale du ministère des transport du Québec.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10

2025-10-368 APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

ATTENDU que la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025 ;

ATTENDU que tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel;

ATTENDU que cette semaine se tient sous le thème « **10 ans d'ascension et encore tant à gravir!** Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet. »

ATTENDU que la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

ATTENDU que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont une incidence directe sur les enfants de tout âge;

ATTENDU que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles;

ATTENDU que les villes ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le Conseil municipal mandate le maire pour proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits!

Que le Conseil municipal mandate le maire à procéder au lever du drapeau thématique de la Grande semaine des tout-petits le lundi 17 novembre 2025, qui marquera le début des festivités de la Grande Semaine des tout-petits.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11

2025-10-369 PROJET DE CONVERSION CENTRE MULTIFONCTIONNEL : DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE FINANCER LE PROJET DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE CONSIDÉRANT LA CONFIRMATION D'UN MONTANT DE 12 957 992.77\$ DANS LE CADRE DU PROGRAMME BÂTIMENTS VERTS ET INCLUSIFS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

ATTENDU la confirmation d'une aide financière de 12 957 992.77\$ du gouvernement du Canada dans le cadre du programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs (projet AP000004234) pour le projet de conversion en centre multifonctionnel;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est engagée auprès de sa population à réduire au minimum sa participation financière à ce projet.

ATTENDU que sans l'octroi d'une aide financière du gouvernement du Québec, le projet de conversion sera en péril et ne verra pas sa réalisation;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil demande au gouvernement du Québec de financer le projet de conversion en centre multifonctionnel via l'un des programmes disponibles ou à venir.

Que ce conseil demande au gouvernement du Québec de travailler avec la municipalité de Papineauville pour aider au montage financier, hors programme le cas échéant, pour la réalisation du projet de conversion.

Que la présente résolution soit transmise à monsieur Mathieu Lacombe député de Papineau.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation

1.12

modifiée
par
2025-10-399

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

2025-10-370 PROJET DE CONVERSION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME BÂTIMENTS VERTS ET INCLUSIFS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL : SIGNATAIRES OFFICIELS POUR TOUTES QUESTIONS LIÉES À CE PROJET ET À L'ENTENTE DE FINANCEMENT

ATTENDU la confirmation d'une aide financière de 12 957 992.77\$ du gouvernement du Canada dans le cadre du programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs (projet AP000004234) pour le projet de conversion en centre multifonctionnel;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil nomme monsieur Paul-André David, maire et madame Martine Joannis, directrice générale, signataires officiels de l'entente de financement à intervenir.

Que ce conseil nomme madame Martine Joannis, directrice générale, personne responsable pour toutes questions liées à ce projet.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.

FINANCES

2.1

2025-10-371 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

2.2

2025-10-372 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 septembre 2025 pour un montant total de 34 676.13 \$ comprenant les chèques numéros 15120 à 15132.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 septembre 2025 au montant de 207 896.29 \$ comprenant les dépôts directs numéros 505531 à 505584.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 septembre 2025 au montant de 86 993.09 \$ comprenant les prélèvements numéros 8675 à 8752.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 524 138.93 \$ au 30 septembre 2025.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 95 425.34 \$ jusqu'au 30 septembre 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation
2.3

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

2025-10-373 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 30 septembre 2025 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (75.86 %) et d'investissement du budget 2025 au 30 septembre 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2025-10-374 ADOPTION DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2024 et 2025.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2025-10-375 ADOPTION DES RÉSULTATS ANTICIPÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025 DU BUDGET 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte les résultats anticipés au 31 décembre 2025 pour le budget 2025.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2025-10-376 BRANCHEMENT DE SERVICES MUNICIPAUX : AUTORISATION DE PAIEMENT ET MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2025-09-334

ATTENDU l'adoption de la résolution 2025-09-334 autorisant une dépense et un déboursé 27 318.54\$ taxes incluses en paiement pour des travaux de branchement;

ATTENDU la réception de la facture 2057 de Construction LTL au montant de 54 817.55\$ taxes incluses pour des travaux de branchement et la recommandation du comité des travaux publics;

ATTENDU la réception de la facture 2063 de Construction LTL au montant de 4468.96\$ taxes incluses pour des travaux de branchement et service rendu de même nature et la recommandation du comité travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé de 59 286.51\$ taxes incluses à Construction LTL en paiement des factures 2057 et 2063 pour la réalisation de travaux de branchement.

Que ce conseil autorise la modification de la résolution 2025-09-334 tel qu'il suit :



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Papineauville**

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé de 16 628.31\$ \$ taxes incluses à Construction LTL en paiement de la facture 2049.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05001 000 : Conduites d'aqueduc et 23 05004 000 : Conduites d'eaux usées.

Qu'un transfert du fonds aqueduc et égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7

2025-10-377 NETTOYAGE DU DÉPÔT À NEIGE : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU la réception de la facture 5386 de Excavation Séguin Lafleur pour le nettoyage des résidus au dépôt à neige et la recommandation du comité travaux publics;

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé de 9 413.09\$ taxes incluses à Excavation Séguin Lafleur en paiement de la facture 5386.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 33000 512 : Dépôt à neige.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.

RESSOURCES HUMAINES

3.1

2025-10-378 NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR UN MANDAT DE 2 ANS

ATTENDU les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), notamment l'article 146;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme numéro 2004-06-06;

ATTENDU que madame Henriette Fortin et monsieur Maxime Morin Leblanc ont participé à plusieurs rencontres du comité consultatif d'urbanisme à titre de membre observateur et que ces derniers ont manifesté leur intérêt à intégrer ce comité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, accepte la candidature de madame Henriette Fortin et monsieur Maxim Morin Leblanc à titre de membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans.

M. Paul-André David, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Papineauville

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2025-10-379 APPEL D’OFFRES SUR INVITATION POUR RÉFECTION DE PAVAGE : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU l’adoption de la résolution 2025-09-348 autorisant le lancement d’un appel d’offres sur invitation pour la réalisation de travaux de pavage sur une partie de la rue Laval débutant à la rue Guy;

ATTENDU l’invitation transmise aux compagnies suivantes et les propositions reçues :

Pavage A.B.L.	60 013.20\$ taxes incluses	Non conforme
Pavage Lafleur et fils	73 113.24\$ taxes incluses	Conforme
Pavage Gadbois	99 203.29\$ taxes incluses	Conforme
Pavage Outaouais	Non reçue	

ATTENDU que les propositions reçues et ont fait l’objet d’une analyse de conformité par les membres du comité d’évaluation et la recommandation du comité des travaux publics;

ATTENDU que les travaux sont admissibles à TECQ 2024-2028;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition de la compagnie Lafleur et fils pour la réalisation de travaux de pavage sur une partie de la rue Laval débutant à la rue Guy pour un montant de 73 113,24\$ taxes incluses. Qu’une dépense et un déboursé du même montant soient autorisés pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04003 000 : Chemins, rues, routes et trottoirs.

La présente résolution et le devis d’appel d’offre font office de contrat et lient contractuellement les parties.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.2 2025-10-380 ACHATS DIVERS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET AUTORISATION DE MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2025-09-344

ATTENDU l’adoption de la résolution 2025-09-344 autorisant une dépense maximale de 5000\$ taxes incluses pour l’ajustement des structures (regard) ;

ATTENDU que le directeur du service des travaux publics a soumis une demande pour l’achat de pièces de regard et la réception d’une seule soumission par la compagnie Nivex ;

ATTENDU que le directeur du service des travaux publics a soumis une demande pour l’achat de diverses pièces d’aqueduc et la réception d’une seule soumission par la compagnie Real Huot ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Papineauville**

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise les achats suivants :

Réal Huot	Diverses pièces d'aqueduc	3 367,71 \$ plus taxes
Nivex	5 cadres/guides/couvercles 775 mm Ductile San, de 5 anneaux caoutchouc pour regard de 25 mm et de 5 anneaux caoutchouc pour regard de 50 mm	6 296,50 \$ plus taxes

Une dépense et un déboursé total de 9 664.21 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même les postes budgétaires 58 250 000 : Inventaire aqueduc, égout et pluvial.

Que ce conseil autorise la modification de la résolution 2025-09-344 tel qu'il suit :

Que ce conseil autorise une dépense maximale de 10,000 \$ taxes incluses pour l'ajustement des structures (regard).

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1

STATISTIQUES MENSUELLES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE REPORTÉ

5.2

2025-10-381 SERVICE DE SAUVETAGE NAUTIQUE : AUTORISATION D'ACHAT

ATTENDU que le directeur du service incendie a soumis une demande pour l'achat de divers articles reliés au service de sauvetage nautique et la réception d'une soumission de Protection incendie CFS Ltée au montant de 14 224,10\$ plus taxes

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité de sécurité incendie ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition de la compagnie Protection incendie CFS Ltée pour l'achat des articles suivants :

- 10 combinaisons étanche NRS extrême SAR Rouge
- 10 paires de bottes NRS.

Une dépense et un déboursé de 14 224,10 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 640 : Équipement nautique.

Ces dépenses seront prises en compte lors du calcul des contributions 2025 pour les municipalités parties à l'entente pour le sauvetage nautique.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3

2025-10-382 AUTORISATION D'ACHAT D'UN CAMION PORTEUR POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU qu'il est requis de procéder au remplacement du camion Inter 40S servant au transport des équipements et des pompiers sur les interventions incendie et désincarcération ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Papineauville

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie ;

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise l’achat d’un camion de remplacement de marque Freightliner 2015 appartenant à la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska au montant de 180 000\$ sans taxes.

Que la directrice générale soit par la présente autorisée à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 03002 000 : Camion incendie.

Un transfert du surplus accumulé non affecté est autorisé afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2025-10-383 DÉPÔT DES STATISTIQUES SUR L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de septembre 2025 pour l’émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Septembre	2025
Rénovation	11	78
Abattage d’arbres	2	13
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	4	21
Démolition	-	3
Eau souterraine	2	2
Lotissement	1	11
Animaux domestiques	2	48
Galerie, clôture	3	14
Installation septique	1	4
Mur de soutènement	-	2
Nouvelle construction	4	7
Piscine	1	12
Remblai déblai	1	7
Branchement	4	5
Affichage	1	4
Certificat d’occupation	-	1
Changement d’usage	-	-
Agrandissement	-	3
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	1	3
Épandage matières fertilisantes	-	-
Permis d’arrosage	1	6
Accessoire		1
Total	39	300

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-004

6.2 2025-10-384 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-0024 POUR LA SUBDIVISION DU LOT 4 998 543

ATTENDU les dispositions de la section VI du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2004-03-07;
- ATTENDU que la demande de dérogation mineure demandée par la municipalité de Papineauville est de permettre la subdivision du lot 4 998 543 afin d'éventuellement en céder certaines parties;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;
- ATTENDU que toute personne intéressée par la présente demande de dérogation mineure a pu se faire entendre;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise la demande de dérogation mineure permettant de subdiviser le lot 4 998 543 actuellement enclavé afin de permettre une vente éventuelle à certains des propriétaires concernés.

M. Paul-André David, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3

2025-10-385 DEMANDE DE PIIA 2025-026- 160, RUE PAPINEAU- DÉCISION

- ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 926 est située à l'intérieur du secteur « P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois » ;
- ATTENDU que le requérant souhaite faire la réfection de la toiture du bâtiment principal et que les travaux de rénovation de la galerie soient assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise la demande de PIIA 2025-006 permettant des travaux de toiture au 160, rue Papineau.

M. Paul-André David, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7.

ENVIRONNEMENT

7.1

2025-10-386 PARC NOURRICIER : ACCEPTATION DU PLAN PRÉLIMINAIRE

- ATTENDU que le conseil municipal a autorisé un projet de parc nourricier sur un terrain vacant de la rue Major ;
- ATTENDU que les ingénieurs forestiers ont élaboré un plan préliminaire pour le parc nourricier qui a été présenté aux membres du comité consultatif en environnement et sa recommandation;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Papineauville

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil approuve le plan préliminaire produit par les Conseillers forestiers de l’Outaouais et qu’un plan final pour dépôt au programme de subvention soit produit.

M. Paul-André David, maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

7.2 2025-10-387 AFFICHAGE SUR LES TERRAINS MUNICIPAUX SUR LE CHEMIN SERVANT :
AUTORISATION

ATTENDU que le conseil municipal a autorisé un projet de réaménagement paysager des terrains vacants municipaux sur le chemin Servant;

ATTENDU qu’il y a lieu de procéder à l’installation de panneaux explicatifs sur le site;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 195.46\$ taxes incluses pour l’impression de 4 affiches de type alu panel.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 2016.06\$ à Métal blindé pour la confection de 4 supports.

Les fonds seront puisés à même le poste budgétaire 02 47000 341 : Publicité et information.

M. Paul-André David, maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

7.3 2025-10-388 OCTROI D’UN CONTRAT DE 3 ANS POUR LA VIDANGE DES INSTALLATIONS
SEPTIQUES

ATTENDU le lancement d’un appel d’offres par invitation pour la vidange des installations septiques individuelles une période de 3 ans;

ATTENDU que trois propositions ont été reçues des compagnies Sanivac, Epursol et Gascon Services septiques;

ATTENDU que la proposition reçue de Gascon Services septiques s’est avérée non conforme;

SANIVAC	2026			2027			2028		
	gallon	plus taxes		gallon	plus taxes		gallon	plus taxes	
complète	1050 et -	269.00 \$		1050 et -	269.00 \$		1050 et -	276.00 \$	
	1051 - 2000	310.00 \$		1051 - 2000	325.00 \$		1051 - 2000	335.00 \$	
	2001 - 3000	360.00 \$		2001 - 3000	375.00 \$		2001 - 3000	390.00 \$	
	3000 et plus	525.00 \$		3000 et plus	545.00 \$		3000 et plus	575.00 \$	
sélective	1050 et -	219.00 \$		1050 et -	219.00 \$		1050 et -	226.00 \$	
	1051 - 2000	260.00 \$		1051 - 2000	275.00 \$		1051 - 2000	285.00 \$	
	2001 - 3000	310.00 \$		2001 - 3000	325.00 \$		2001 - 3000	340.00 \$	
	3000 et plus	475.00 \$		3000 et plus	495.00 \$		3000 et plus	525.00 \$	
Pénalité couvercles		40.00 \$		Pénalité couvercles		40.00 \$	Pénalité couvercles		40.00 \$

Epursol	2026			2027			2028		
	gallon	plus taxes		gallon	plus taxes		gallon	plus taxes	
complète	1050 et -	270.00 \$		1050 et -	275.00 \$		1050 et -	280.00 \$	
	1051 - 2000	358.95 \$		1051 - 2000	363.95 \$		1051 - 2000	368.95 \$	
	2001 - 3000	524.50 \$		2001 - 3000	529.50 \$		2001 - 3000	534.50 \$	
	3000 et plus	0.21 \$/g		3000 et plus	0.22 \$/g		3000 et plus	0.23 \$/g	
sélective	1050 et -	240.00 \$		1050 et -	245.00 \$		1050 et -	250.00 \$	
	1051 - 2000	328.95 \$		1051 - 2000	333.95 \$		1051 - 2000	338.95 \$	
	2001 - 3000	494.50 \$		2001 - 3000	499.50 \$		2001 - 3000	504.50 \$	
	3000 et plus	0.21 \$/g		3000 et plus	0.22 \$/g		3000 et plus	0.23 \$/g	
Pénalité couvercles		40.00 \$		Pénalité couvercles		45.00 \$	Pénalité couvercles		50.00 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

ATTENDU que la soumission de la compagnie SANIVAC s'avère l'option la plus économique et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil octroi un contrat de 3 ans à la compagnie SANIVAC pour la vidange des installations septiques individuelles de la municipalité de Papineauville.

Que la présente résolution, le devis d'appel d'offre et la soumission reçue font office de contrat et lient les parties.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.

LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1

2025-10-389 SOUPER STEAK DE LA MUNICIPALITÉ : REDDITION DE COMPTE ET VERSEMENT DES PROFITS

ATTENDU la tenue de la 4^e édition du souper steak de la municipalité de Papineauville le 6 septembre dernier ;

ATTENDU que les profits de cet événement seront remis cette année à la corporation des loisirs de Papineauville pour le Noël des enfants;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil entérine la reddition de compte de l'évènement et autorise le versement d'un montant de 1865.00 \$ à la corporation des loisirs de Papineauville.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2

2025-10-390 PARCOURS ON COURT : MOTION DE REMERCIEMENT

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineauville/ Sainte-Angélique pour le succès de l'évènement Parcours on court tenu le 20 septembre dernier. Plus de 116 participants en plus de nombreuses familles pour le parcours 0 – 5 ans ont contribué au succès de cette activité.

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de remerciement à l'entreprise FIKA, émondage et abattage pour le prêt de matériel et d'équipements.

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de remerciement à l'entreprise Auto Sans Limites pour le prêt de matériel et d'équipements.

Remerciements sincères à tous ceux qui se sont impliqués de façon bénévole dans cette activité.

8.3

2025-10-391 FÊTE D'HALLOWEEN : BUDGET D'ACTIVITÉ

ATTENDU que la municipalité de Papineauville souhaite organiser une activité d'Halloween et qu'une somme de 3 000.00 \$ est prévue au budget 2025 ;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique ;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Papineauville**

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense de 3000.00 \$ plus taxes pour la décoration et l'animation du parc Henri-Bourassa lors de la fête de l'Halloween en collaboration avec la corporation des loisirs de Papineauville.

Un petit village hanté avec des chapiteaux de 10 x 10 sera érigé par des bénévoles et des friandises seront remis sur place.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70296 998 : Halloween

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4

2025-10-392 RENOUVELLEMENT DES PÉRIODIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des magazines périodiques de la bibliothèque et la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 450.00 \$ plus taxes pour le renouvellement des périodiques à la bibliothèque.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70230 680 : Achats de livres et périodiques.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5

2025-10-393 ACQUISITION DE PETITS ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES LOISIRS

ATTENDU que des sommes sont prévues au budget 2025 pour l'acquisition de petits équipements et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise l'achat des équipements suivant chez Techni-Scie DM :

Génératrice 2000 watts	599.99\$ plus taxes
Compresseur 20 gallons	329.99\$ plus taxes
2 séchoirs	159.98\$ plus taxes

Qu'une dépense et un déboursé de 1 089.96 \$ plus taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 02 70120 641 pièces accessoires et petits outils

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation

9.

VARIA, QUESTIONS, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1

VARIA

9.2

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE

La période de questions débute à 14h39 et se termine à 14h51.

9.3

2025-10-394 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 14h51.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 1^{er} octobre 2025.

Martine Joanisse
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 1^{er} octobre 2025.

Paul-André David
Maire